



Compte-rendu d'AG AMLP 25 Mai 2019

Présents & Pouvoirs:

Julie BLANCHER-PROUZERGUE : MG, Cognac-la-Forêt près Limoges
Thérèse BURET-GRACIA : médecin du travail, Paris
Jean-François CORTY, MG, Paris
Brigitte COSTA : oncologue, Reims
Jean-François DELEUME : radiologue, Rennes
Eric DUPONT : interniste, Agen
Roberto FLORES, médecin-chercheur neurophysiologie, Paris
Jean MACLOUF, MG, Limousin
Denis LEMASSON : MG, Paris
Dominique MALGRANGE : endocrinologue, Reims
Joseph MAZE : MG, Limousin
Rémy MAZURIER : MG, Strasbourg
Laurène MILLET-MALINGREY, MG Lorraine
Michel NICOLLE : pédiatre, Caen
Pierre-Michel PERINAUD : MG, Limoges
Philippe PIAZZA : rééducateur, Bordeaux
Michel RODRIGUEZ : médecin du travail, Haute-Savoie
Cécile STRATONOVITCH, pédiatre, Toulouse

Pouvoirs : 25

PROGRAMME

10h-10h30 **1/ Présentations**

10h30-11h15 **2/Orientations 2019-2020 : 3 grands volets :**

1. professionnels
2. riverains
3. perturbateurs endocriniens

4. divers

11h15-12h45 :3/ **Présentation SDHI (inhibiteurs de la succinate déshydrogénase)**, Sylvie BORTOLI

PAUSE REPAS

14h-14h30 4/ **Présentation Maladies professionnelles**, Marie Pascual remplacée par Michel Nicolle

14h30-15h45 5/ **Présentation de la COSMAP**, Roger PERRET, représentant CGT à la COSMAP

16h-16h15 6/ **rapport financier de l'association**

16h15-16h45 7/ **Orientations 2019-2020 (suite)**

16h45-17h30 8/ **Modification des statuts / Adoption du RI / Désignation du nouveau CA**

L'AG

1/ Présentations : qqes nouveaux visages à l'AG

2/Orientations 2019-2020 : 3 grands volets :

1/ Professionnels : ouvrir de nouveaux tableaux de MP :

- projet avec phytovictimes : Marie Pascual, Michel N., Pierre-Michel
- courrier COSMAP avec l'AMSES
- Soutien procès Paul-François : Joseph, Pierre-Michel
- Collaboration avec cabinet Laforgue : victoire au TASS (sarcome) : Michel N.

2/ Riverains : objectifs : zones tampons et réduction des CMR/PE

- comité de suivi de charte limousine : Joseph, Pierre-Michel
- comité de suivi études cas-témoins et biosurveillance (suite histoire de Preignac) ANSES, SPF, DGS: Pierre-Michel, Michel N.
- pesticides dans l'air et affaire metam-sodium : Michel N.
- GT riverains dans le cadre de la loi EGALIM : Fabrice Micouraud (Allassac ONGF), Pierre-Michel, avec Générations Futures et France Nature Environnement
- audition par mission interministérielle : Laurent Chevallier, Pierre-Michel
- « exposition aux pesticides : enjeu de santé-publique » avec vigilance OGM-pesticides, que Choisir et Charente-Nature : Louis-Adrien Delarue, Jean-Louis Lévesque
- collectif Bordelais CIVB (conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux)/Parempuyre : Philippe Piazza, Xavier Larvor, Pierre-Michel
- PRSE (plan régional santé environnement), CRSA (conférence régionale santé autonomie)

3/ Perturbateurs endocriniens : informer, former, agir au niveau européen

-Multiples conférences « grand public »
-formation de médecins : Louis-Adrien, Jean-Louis, Rémy, Pierre-Michel, Dominique S
-chlordécone : lettre ouverte Macron avec AMSES
-mission parlementaire sur les contenants plastiques : Michel N.
-action avec HEAL concernant pesticides PE présents dans alimentation : Michel N.,
Rémy, Pierre-Michel

et encore :

Biblio : Michel N., Cécile (Zotero)

Communication :

site internet : Joseph, Jean
Facebook : Brigitte, Cécile
Porte-paroles : Jean-François, Laurent, Pierre-Michel

Soutien au mouvement « Nous voulons des coquelicots » :
modalités à redéfinir pour la suite...

3/ Présentation SDHI, Sylvie BORTOLI

« Les fongicides SDHI : de l'assiette à l'alerte »
Sylvie Bortoli travaille à l'INSERM, laboratoire METATOX

Informations très riches et explications physiopathologiques très précises.

Le diaporama a été mis à la disposition des membres de l'AMLN présents à l'AG à la condition que celui-ci reste réservé à un usage personnel et interne.

Rq : Madame Bortoli est co-organisatrice de la journée clinique de la Société Française de Nutrition le 26 septembre « polluants et alimentation » AgroParisTech à laquelle il semble intéressant de participer. [Annonce sur le site](#)

4/ Présentation Maladies professionnelles, Marie Pascual remplacée par Michel Nicolle

- introduction : histoire d'une chronologie pour un cas de reconnaissance MP
- importance de la déclaration initiale et des formulations
- importance des délais à respecter
- importance de l'exposition à renseigner

- parcours d'une reconnaissance de MP

Rq : pour plus d'infos lire « les maladies professionnelles » sur le site de l'INRS

[5/ Présentation de la COSMAP \(commission supérieure des maladies professionnelles en agriculture\), Roger PERRET, représentant CGT à la COSMAP](#)

Présentation suivie de discussion riche d'informations.

La COSMAP est présidée par un conseiller d'état

Rattachée au ministère de l'agriculture : vocation : travailler à la création et amélioration de la reconnaissance des MP (concerne à la fois les salariés et les exploitants agricoles)

Des décisions prises à la majorité : qui constituent un *avis consultatif* auprès du ministère de l'agriculture

C'est un lieu de négociation, avant d'être un lieu de définition des expositions et des risques.

Les aspects économiques sont fortement pris en compte.

Création de 2 nouveaux tableaux ces dernières années: c'est assez exceptionnel (aucune création pour les tableaux du régime général) :

Tableau 58 : parkinson

et Tableau 59 : lymphome non hodgkinien, LLC, myélome

Le **tableau 58** est en train d'être révisé : le terme « pesticides » et les délais sont sujets à discussion

Rq :

385 cas reconnus depuis 2012, de nombreux cas non retenus à cause du délai imposé (cf maladie chronique, délai de prise en charge de 1 an sous réserve d'une durée d'exposition de 10 ans)

La présence de Mr Perret nous a permis de faire entendre nos revendications.

Nous avons par exemple pu lui exprimer notre souhait qu'il appuie la revendication de remplacer dans le tableau 58 le titre **maladie de parkinson** par celui de **syndrome parkinsonien**.

De même nous avons insisté sur le fait qu'un délai de prise en charge de 1 an pour le syndrome parkinsonien est totalement insuffisant vu le type et la nature de la maladie.

Discussion autour du *rapport de force* dans la commission : 29 voix pour le vote, dont notamment

6 représentants des syndicats d'employeurs

6 représentants des syndicats de salariés agricoles

3 représentants du ministère de l'agriculture

1 représentant du ministère du travail

1 représentant du ministère de la santé

Monsieur Perret souligne que le meilleur moyen pour la création de nouveaux tableaux de MP, est l'apport de publications scientifiques qui établissent des liens, avec aussi la pression des associations

Travaux à venir : reconnaissance des cancers prostate, larynx, colorectal...

Evocation des freins à la reconnaissance de MP : les salariés doivent avoir connaissance de leurs droits !

Rendre plus visible la situation de santé des exploitants et des salariés agricoles (quid des femmes d'agriculteurs, des saisonniers, des relevés d'exposition..?)

6/ Rapport financier de l'association

Jean Maclouf, trésorier : cotisations stables, augmentation des cotisants avec 30 nouveaux adhérents à jour de cotisation depuis le début de l'année, ce qui est un record à cette date. (arrivés à la suite de l'annonce par mailing de la date d'AG avec changement des statuts)

200 médecins environ ont cotisé depuis le début de l'association

122 cotisations en 2018

bonne répartition sur le territoire national sauf Hauts-de-France et Centre-Val-de-Loire.

augmentation des recettes, liée entre autres aux interventions extérieures 2700 euros

et les **dons déductibles d'impôts** (nouveau depuis 2018) : 560 euros

Les cotisations représentent 4700 euros

→ vote à l'unanimité du rapport financier

7/ Orientations 2019-2020 (suite)

poursuivre le travail sur des dossiers techniques

mieux appréhender les débouchés politiques

participer à la constitution d'un mouvement citoyen fort

→ liens avec le mouvement des pisseurs volontaires : Cécile va participer au conseil scientifique de l'association des pisseurs

→ garder un soutien au mouvement des coquelicots

de quelle manière au niveau national ?

→ **Rq** : ouvrir la communication vers d'autres supports numériques ? Quid du site internet ?

favoriser la participation à nos réunions de CA des nouveaux adhérents

→ application « discord » en relais de skype ?

→ ouvrir les réunions du CA à des adhérents non membres du CA, sur certains sujets par exemple

→ encourager les nouveaux adhérents à participer aux réunions skype du CA

8/ Modification des statuts AG extraordinaire/ Adoption du RI / Désignation du nouveau CA

-Modification des statuts

« Assemblée générale extraordinaire »

vote=nécessité majorité des 2/3 des membres présents

« ouverture à des non-médecins »: se référer au règlement intérieur

-Création d'un RI (qui permet des modifications de façon souple s'il y a lieu)

-création de 3 collèges : des médecins, des non médecins, et des scientifiques.

-CA année prochaine s'il y a lieu : au moins 2/3 médecins, avec 1/6 non-médecins, 1/6 scientifiques

-dans le règlement intérieur, il est choisi de garder la liste des « dentistes, infirmier.res, kinés, pharmaciens, sage-femmes, vétérinaires, chercheurs biologistes, épidémiologistes » pour cette année, et cela sera réévalué l'année prochaine en fonction de l'évolution et des demandes d'adhésion.

Article 18 du règlement intérieur : **les membres du CA doivent signer une charte de non-conflits d'intérêts**

→ VOTE « POUR » à l'unanimité pour tous ces points

Election des membres du nouveau CA (9 à 15 membres) :

Buret Thérèse
Corty Jean-François
Costa Brigitte
Deleume Jean-François
Fasquelle Christine
Maclouf Jean
Malgrange Dominique
Mazé Joseph
Mazurier Rémy
Nicolle Michel
Pascual Marie
Périnaud Pierre-Michel
Rodriguez Michel
Stratonovitch Cécile

Rq en fin d'AG : proposition de délocaliser l'AG l'année prochaine, car Paris peu accessible pour certains, voire la programmer sur 2 jours... Pas de décision prise.